

No 50

ARGUS JOURNAL

Mars/Avril

1981

March/April

Bulletin de nouvelles publié par la C.B.P.Q./C.P.L.Q.
News Bulletin published by the C.B.P.Q./C.P.L.Q.

360, rue LeMoine

Montréal, Québec

845-3327

SOMMAIRE / CONTENTS

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

- 2 Résolutions du comité administratif
- 3 Rapport financier
- 4 Rapport du registraire

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- 5 Mise à jour des banques de données factuelles
- 6 L'utilisation des statistiques dans les bibliothèques
- 7 Red tape day
- 8 La tarification des services documentaires

DOSSIERS ET NOUVELLES

- 10 Catalogue collectif sur microfiches
(Université de Montréal)
- 12 Communiqué de presse - Ecole de bibliothéconomie
- 14 Bibliothèque municipale de Boucherville
- 16 Lettre à l'Agence de distribution populaire de M. Guy Cloutier et
M. Philippe Houyoux
- 17 Cérémonie commémorative en l'honneur de M. Daniel Reicher
- 18 L'éducation des adultes

ARGUS JOURNAL SUPPLEMENT

Les bibliothèques et l'éducation des adultes, mémoire présenté à la Commission sur la formation des adultes par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

A LA DEMANDE DU COMITE ADMINISTRATIF, LORS DE SA REUNION DU 24 AVRIL 1981,
LES DEUX RESOLUTIONS SUIVANTES SONT PUBLIEES A L'INTENTION DES MEMBRES.

Résolution 81-CA-63-R-6

Il est proposé par Gilbert Lefebvre, appuyé par Françoise Jobin, que la catégorie "associé" ne puisse être utilisée que par les membres qui peuvent honnêtement prétendre :

- 1- soit qu'ils exercent la profession en dehors du Québec
- 2- soit qu'ils n'exercent pas actuellement la profession puisqu'ils sont dans l'une des situations suivantes:
 - ils recherchent un emploi
 - ils se sont momentanément ou définitivement retirés du marché du travail
 - ils exercent une profession complètement étrangère au domaine de la bibliothéconomie i.e. une profession où les études en bibliothéconomie ne sont en aucune manière une des voies possibles et normales d'accès.

ADOpte A L'UNANIMITE

Résolution 81-CA-63-R-8

Il est proposé par Gilbert Lefebvre, appuyé par Clément Tremblay, que pour 1981 le fonds de recherche se financerait à partir des trois sources suivantes:

- 1- les contributions volontaires
- 2- les honoraires refusés par les animateurs, coordonnateurs intellectuels et conférenciers des activités de perfectionnement et de congrès
- 3- l'excédent des revenus sur les dépenses du comité de formation professionnelle jusqu'à concurrence de 500\$. S'il n'y a pas d'excédent ou s'il n'atteint pas 500\$, le fonds général de la Corporation fournira la différence, de manière à ce que le fonds de recherche reçoive le montant maximum de 500\$, de cette 3e source de financement,

et que,

Pour 1980, la contribution au fonds de recherche est formée des contributions volontaires et de 500\$ venant du fonds général de la Corporation.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER

mars 1981 (provisoire)

1. SOMMAIRE

SOLDE au 28 février 1981	\$ 86,117.24
PLUS les recettes du mois de mars 1981	9,879.19
MOINS les déboursés du mois de mars 1981	<u>12,084.54</u>
SOLDE au 31 mars 1981	\$ 83,911.89

(CERTIFICATS AU VERSO)

2. ANALYSE DES OPERATIONS

		<u>PREVISIONS</u> 1981	<u>OPERATIONS</u> DU MOIS	<u>TOTAL</u> ACCUMULE	<u>DISPONIBILITE</u>
<u>A- REVENUS</u>					
Admission #310		2,500	175.00	375.00	
Cotisations #320		120,000	4,610.00	112,175.00	
Revenus de congrès #340		9,000	620.00	620.00	
Publicité de congrès #345		8,620	1,206.25	488.75	
Intérêt-revenu #350		4,500	23.04*	672.19	*à être transféré au compte-épargne
Revenu divers #360					
Revenus de stages #370		7,300	1,940.00	2,960.00	
Abonnements à Argus #380		1,900	216.00	1,376.54	
Publicité Argus #390		4,000	558.75	(455.50)	
Vente de publications #382		400	133.00	203.00	
Frais du secrétariat			397.15		
TOTAL:		\$ 158,220	\$ 9,879.19	\$ 118,414.98	
<u>B- DEPENSES</u>					
Salaires #400		65,400	5,407.04	15,082.72	
Avantages soc. #405A-401		7,000	328.77	837.39	
Loyer et électricité #410		2,300	160.00	480.00	
Entretien & réparations #420		1,500	70.00	347.02	
Frais du secrétariat #430		11,400	683.02	1,484.67	
Communications #432		3,800	317.68	831.59	
Honoraires prof. #435-436		2,000			
Publication d'ARGUS #440		18,300	105.00	3,166.44	
Publications d'ARGUS J.442		6,000			
Frais de publications #445		5,400			
Dép. des comités- perm. #451		2,050	52.82	206.66	
-du Bureau		5,000	125.55	514.63	
Frais de réunions #450		600		29.00	** passé contre
Frais de représentation #452		2,000	115.05	241.88	les postes suivants:
Publicité et rel. ext. #453		1,500	100.00	100.00	Publ. congrès 717.50
Dépenses de congrès #454		11,600	238.53	1,263.30	Publ. Argus 1,014.25
Frais de stages #455		7,300	840.67	2,455.67	Rev. stages 100.00
Taxes et permis #470		150	93.50	93.50	Cotisations 420.00
Divers #475			2,251.75**		
Assurances #415		225		310.00	
Mobilier #140		800		160.00	<u>2,251.75</u>
Papeterie p. d'avance #154			190.76		
Timbres payés d'avance #155			1,000.00		
Cotisations & abon. #456		1,000			
Frais de banque			4.40		
TOTAL:		\$ 155,425	\$ 12,084.54	\$ 28,454.87	
<u>C- FONDS DE RECHERCHE</u>					
			<u>Operation</u> du mois	<u>Total</u> accumulé	
			23.04	2,058.46	

RAPPORT DU REGISTRAIRE

COMITE D'ADMISSION

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES INSCRITS AU TABLEAU DE LA
CORPORATION A PARTIR DU 1er MARS 1981

Blau, Brenda
Boucher, Denis
Bouman, Judith C.
Chabot, Jean

Hamilton, Judy
King, John S.
Ledoux, Raymonde
Parker, Gérald C.

BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRÊT

DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

DELEGATION AU COLLOQUE INTERNATIONAL DE BREST
SUR LOUIS HEMON

Monsieur Jean-Marc Bourgeois, administrateur délégué de la Bibliothèque centrale de prêt du Saguenay-Lac-St-Jean, a été délégué par le Gouvernement du Canada au colloque international de Brest, à titre de commissaire de l'exposition Louis Hémon, l'homme et l'oeuvre.

Cette exposition réalisée par la BCP du Saguenay-Lac-St-Jean, dans le cadre des fêtes du centenaire de la naissance de Louis Hémon, regroupe une centaine de documents d'archives sur la vie et la carrière de l'auteur, quatre-vingts éditions différentes du roman Maria Chapdelaine, de nombreuses illustrations en provenance des oeuvres de Louis Hémon et quelques pièces précieuses de musée.

Après Brest, l'exposition sera montrée au Centre culturel canadien à Paris, puis reviendra au Québec poursuivre sa tournée régionale et provinciale. Du 28 avril au 3 mai 1981 elle sera au Salon du livre de Québec.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

LA MISE A JOUR DES BANQUES DE DONNEES FACTUELLES

Le 24 février avait lieu la première activité de l'hiver 1981 de la Section de Montréal de l'Association canadienne de l'information. Trois conférenciers avaient été invités pour l'occasion.

Le premier a été Richard Leconte de la Société des loteries et courses du Québec. Son exposé a suscité l'intérêt des participants particulièrement familiarisés dans les banques de données bibliographiques. M. Leconte nous a fait voir les problèmes énormes de sécurité et de communications de la Société des loteries. Même si le système est très sophistiqué au niveau des fichiers, il ne comporte qu'une banque de données dont l'utilisation est limitée aux statistiques.

Le deuxième conférencier était Gratien Rousseau de l'Informatech. Il nous a donné un aperçu de la mise à jour des banques de données bibliographiques (PASCAL). Ses explications ont simplifié le processus de l'insertion des nouvelles données dans les banques bibliographiques. Ceci se fait dans un mode proche du conversationnel. Il va sans dire que cette mise à jour est réalisée à des moments où les usagers ne consultent pas les banques de données.

Le troisième exposé était celui d'André Champagne de l'Université du Québec à Montréal qui nous a fait une critique du système Badaduq actuel en nous préparant à Badaduq II, le système qui réglerait plusieurs des problèmes vécus actuellement par les usagers.

Les participants étaient peu nombreux à cette soirée, ce qui est regrettable.

Monique Lecavalier, bibl. prof.

L'UTILISATION DES STATISTIQUES
DANS LES BIBLIOTHEQUES

Vous rappelez-vous de la définition des mesures de tendance centrale soit le mode, la médiane et la moyenne et des formules pour les calculer?

Cette information et beaucoup d'autres ont été communiquées lors d'un séminaire sur l'utilisation des statistiques dans les bibliothèques, organisé par la Corporation, en collaboration avec l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Le séminaire s'est déroulé les 1, 2 et 3 avril 1981 de 10 h 00 à 4 h 30 sous la direction du Professeur Clément Dassa, de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, section mesure et évaluation. Vingt-et-un participants oeuvrant dans le milieu universitaire, les centres de documentation, les bibliothèques collégiales et publiques se sont rassemblés à l'Ecole de bibliothéconomie.

Les principaux objectifs du séminaire étaient de démystifier les statistiques appliquées aux sciences humaines et de démontrer leur importance, soit en exposant les principes de mesure sous-jacents à une interprétation statistique cohérente; en présentant un plan schématique et partiel des catégories d'analyses statistiques les plus répandues en recherche; en illustrant l'utilisation des statistiques dans le domaine de la bibliothéconomie à l'aide de quelques techniques et de modèles de base; en exposant brièvement les avantages et les inconvénients de l'analyse informatique des données.

Une liste de références générales et des articles nécessaires à la compréhension de la matière ont été distribués ainsi que les résultats de problèmes résous à l'aide de programmes informatiques et de "packages" (SPSS).

La matière présentée aux participants constitue un survol de domaines spécifiques. Ceux-ci sont: A) la recherche en sciences humaines incluant les étapes de la recherche, les différents types de recherche, les instruments de mesure tels que test, questionnaire. B) 1. les statistiques descriptives: mesures de tendance centrale (mode, médiane, moyenne), mesure de dispersion, mesure de relation. 2. les statistiques inférentielles: population, échantillonnage, intervalle de confiance, test d'hypothèse. On conclut avec une synthèse de la matière, une démonstration informatique et une discussion générale sur les statistiques pour répondre aux questions et tenter de résoudre des problèmes concrets soulevés par les participants.

Le Professeur Dassa mérite des félicitations pour une présentation claire et pertinente de la matière. Or ce n'était pas une mince tâche pour les participants d'absorber tant d'informations en si peu de temps. En conclusion, un séminaire sur les statistiques qui constitue un départ et stimule l'étude personnelle de la matière pour en découvrir davantage et mettre en application les connaissances absorbées.

Louise Carpentier
bibl. prof.

RED TAPE DAY

The Documentation Technology Department, CEGEP John Abbott College, presented a symposium on Access to the Law: the role of libraries, government, the legal profession and the media in promoting legal literacy and untangling red tape. The session was held Friday, April 24, 1981 from 2 to 5 p.m. at John Abbott College and included four speakers.

Henry Aubin, editorial writer for The Gazette, discussed the role of the library (especially a newspaper library) and the journalist in the research process for preparing articles. He stressed the need for marketing the newspaper library by means such as: orientation tours for new employees and information sessions on preparatory research for articles.

Kathy Keebler, host of the CBC-TV program Consumerscope, talked about the consumer and the background research conducted to produce the television program.

Lise Bédard, of the Ministère de la Justice du Québec, and a member of the Comité sur le droit à la portée de tous, provided an overview of the difficulties encountered by citizens looking for legal information. She also informed the participants of the various Québec government agencies dealing with legal information, such as: la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), Communications Québec, and la Commission des services juridiques.

Gail Dykstra, member of the Public Legal Education Committee of the Canadian Law Information Council (CLIC), discussed the implications for Canadian libraries of public legal education. She also informed the participants of the developments relating to public legal information in the Canadian provinces.

George Springate, former member of the National Assembly of Québec, communicated using his experience as a lawyer and parliamentarian on access to the law for the citizen.

The participants received a folder containing articles of interest. They were invited to consult an excellent display of law-related publications intended for a general audience, an audio-visual production on the law, and displayed questions and answers on legal information in non-law libraries.

The symposium was well organized. The speakers offered a varied perspective on the topic of public legal information, with a strong emphasis on the Québec environment. The information conveyed was interesting, up-to-date and provided useful insights into the difficulties encountered in untangling red tape in the provision of legal information to the public.

Louise Carpentier
bibl. prof.

JOURNEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
LA TARIFICATION DES SERVICES DOCUMENTAIRES
10 AVRIL 1981 - UNIVERSITE LAVAL

Le 10 avril dernier avait lieu à la bibliothèque de l'Université Laval, une journée de formation professionnelle portant sur "la tarification des services documentaires". M. Ben Hiaya, chercheur au groupe GAMMA, qui devait donner une conférence sur le thème s'étant désisté, ce fut Jean-Pierre Roy, coordonnateur de la journée qui présenta brièvement le thème.

Les personnes-ressources étaient M. Edouard Cazabon, responsable du développement des collections de l'Université de Montréal; M. Gilles Chaput, coordonnateur des services informatisés de l'Université de Montréal; Mme Carol Paultre, bibliothécaire de référence à l'Université du Québec à Chicoutimi; M. Jean Juneau, bibliothécaire de référence à la bibliothèque des sciences de l'UQUAM.

Chaque paneliste a présenté un aspect différent de la question de la tarification: le principe de la tarification ou de la non-tarification (Cazabon); l'industrie de l'information et les courtiers d'information (Chaput); les différentes politiques de tarification de la télé-référence (Paultre); les attitudes des usagers face à une tarification (Juneau).

Suite à ce colloque, on retient deux tendances: 1/ le principe de tarification semble perçu comme pouvant s'appliquer plus facilement aux recherches automatisées et à la télé-référence qu'aux recherches et services dans les bibliothèques traditionnelles; 2/ le domaine de l'information est un domaine privilégié où une tarification peut rendre accessible à une élite les informations, comme elle peut obliger les usagers à avoir des besoins davantage spécifiques; d'autre part, le domaine de l'information est un domaine rentable et lucratif puisque les multinationales et les entreprises privées s'y intéressent.

Même si on peut retenir ces deux tendances, il n'en reste pas moins que la discussion a pris plusieurs tangentes et présenté de nombreux aspects discutés plus ou moins en profondeur.

1/ On peut difficilement s'attendre à ce que l'Etat soit la seule source de fonds financiers;

2/ Face à l'austérité, il faut prendre conscience que chaque bibliothèque doit rationaliser ses ressources et que face aux coûts croissants des acquisitions et les baisses de subventions, la tarification est un mal nécessaire pour rendre toujours accessibles les services auxquels les usagers ont droits;

3/ Comment établir un principe de tarification dans les bibliothèques où le services essentiel tels les livres est perçu traditionnellement comme gratuit, alors que le principe d'une tarification d'un service exclusif (recherche personnalisée informatisée ou non) est plus accepté par les administrateurs et les usagers;

4/ Dans l'ensemble des études sur les usagers à différentes époques dans différents milieux (publiques, universitaires, spécialisées), afin d'établir

la réaction-type de l'utilisateur face à une tarification des services, on constate que le nombre d'utilisateurs à utiliser des services peut ou ne peut pas diminuer si des tarifs sont instaurés, augmentés ou diminués;

L'acceptation ou non de payer sera en fonction de la perception que l'utilisateur a de ce service: rentabilité et productivité accrues, besoins motivés ou non d'informations, etc.

5/ Sous-jacent au principe de la tarification, il est utopique de croire que les coûts de production en recherches automatisés vont diminuer: les coûts de traitement et de redevance vont augmenter, même si les coûts de production de la technologie peuvent diminuer;

6/ Sur le plan de la télé-référence, les tarifs imposés tendent de récupérer de façon totale ou partielle les coûts du service (service commercial du fournisseur, temps de recherche, main-d'œuvre, etc.). On remarque aussi que les coûts ainsi récupérés ne sont pas nécessairement ré-attribués au budget de la bibliothèque mais au budget global (Conseil du trésor pour bibliothèques gouvernementales), au budget de la ville. Seules quelques bibliothèques universitaires et collégiales récupèrent les coûts dans leur propre budget;

7/ Jusqu'à maintenant, les bibliothèques ont toujours été un lieu privilégié pour aller chercher l'information, mais face à une concurrence des entreprises privées offrant aussi des services d'informations, les bibliothécaires et les administrateurs des bibliothèques (tout type de bibliothèques) doivent réagir à cette concurrence. La lourdeur administrative des institutions est peut-être une bonne excuse à la stagnation dans les bibliothèques, il n'en reste pas moins que chaque bibliothèque gouvernementale, spécialisée, publique, a un potentiel d'informations qu'elle doit mettre sur le marché, en d'autres termes faire davantage de marketing et battre sur le terrain les entreprises privées concurrentielles;

Les bibliothèques sont traditionnellement perçues comme intermédiaires, elles doivent devenir productrices d'information.

En fait, toute la question de la tarification repose sur la perception qu'on a de l'information: bien de consommation ou bien de luxe. Les courtiers d'information et les bibliothécaires sont conscients que l'information est un bien de consommation comme un autre, certains utilisateurs le sont aussi. Il s'agit de sensibiliser davantage ceux qui ne le sont pas, à savoir les administrateurs qui ne voient pas l'intérêt de rendre l'information vendable, rentable et productive; les milieux fermés des bibliothèques qui font que les utilisateurs vont chercher ailleurs ce qu'ils devraient devoir trouver, et enfin, les utilisateurs qui ne pensent pas aller à la bibliothèque parce qu'ils ne savent pas ou ne sont pas susciter par une publicité comme quoi la bibliothèque et l'information est un droit.

Madeleine Beaudoin, bibl. prof.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

DOSSIERS ET NOUVELLES

*

*

*

UN CATALOGUE COLLECTIF SUR MICROFICHES
POUR LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE
L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Le Service des bibliothèques regroupe vingt-quatre (24) bibliothèques dispersées aussi bien sur le Mont-Royal que jusqu'au boulevard Gouin et l'Ecole de Médecine vétérinaire de St-Hyacinthe.

Il n'existait, jusqu'à tout récemment, qu'un seul catalogue collectif, situé au Service du Prêt entre bibliothèques du Pavillon principal qui pouvait renseigner sur la totalité des collections du campus.

Compte tenu de sa taille (1,356 tiroirs), il était impossible de le reproduire en vingt-quatre (24) exemplaires logés dans chacune des bibliothèques, non seulement pour des questions de coûts, mais surtout pour des raisons d'espace: cette difficulté, jusqu'ici insurmontable, vient d'être réglée grâce à l'informatique.

C'est en 1975 que commença l'automatisation de la fonction catalogue des monographies. Elle permettait non seulement d'enregistrer nos données de traitement, mais surtout de créer de nouveaux sous-produits: listes d'acquisitions, rubans magnétiques, microfiches, outre les fiches de catalogue traditionnel.

Afin de profiter au maximum de ces améliorations technologiques, un projet spécial de reconversion d'une partie des données catalographiques existantes avant l'automatisation était réalisé de 1979 à 1980. Parallèlement et à la même époque, les descriptions bibliographiques des périodiques, journaux, publications en série commençaient aussi à être mises en mémoire sur le même ordinateur.

Ainsi donc se trouvaient rassemblés tous les éléments de base devant servir à la création d'un catalogue collectif de L'ensemble de la documentation des bibliothèques de l'Université de Montréal sur support ordinolingué, à paraître sous forme de microfiches ou catalogue COM (Computer Output Microfiches), qui serait reproduit en autant d'exemplaires que nécessaire avec mise à jour systématique et divisé en quatre (4) sections:

- auteurs
- titres

- vedettes-matière
- topographique (selon les indices de classification, c'est-à-dire l'ordre de classement des documents sur les rayons)

Il serait distribué dans toutes les bibliothèques, ce qui permettrait ainsi à l'ensemble des utilisateurs de savoir si tel document se trouve dans nos collections et à quel endroit.

Or, ce projet est devenu réalité. Le catalogue collectif sur microfiches est maintenant accessible dans toutes les bibliothèques de l'Université de Montréal.

Il contient d'ores et déjà toutes les monographies classifiées selon le système de la Library of Congress, celui de la National Library of Medicine, Roy (Droit), ainsi que 8,000 titres de périodiques et continue de s'enrichir graduellement des titres nouvellement catalogués.

Un programme sélectif d'intégration des titres classifiés selon Dewey et convertis en indices de classification de la Library of Congress, sera bientôt à l'étude.

Ainsi donc, les bibliothèques de l'Université disposent maintenant d'un catalogue collectif sur microfiches qui déjà contient la quasi totalité des fichiers des bibliothèques suivantes:

- Aménagement, Biologie, Botanique, Chimie, Droit, Géologie, Informatique, Mathématiques, Médecine vétérinaire, Optométrie, Para-médicale, Physique, Santé.

et les ouvrages catalogués depuis 1971 pour les bibliothèques:

- Bibliothéconomie, Education physique, E.P.C. (éducation, psychologie, communication), Musique, Psycho-éducation, Sciences humaines et sociales, Théologie-philosophie.

Il a été exécuté par UTLAS (University of Toronto Library Automation Systems) et occupe, en tant que nombre de dossiers, le troisième rang parmi les clients de ce fournisseur comme catalogue sur microfiches d'une institution; les premiers étant respectivement celui de Toronto et de l'Université de l'Alberta.

Outil de repérage moderne et perfectible, cet instrument permet la décentralisation de l'information et répond à l'un des objectifs du Service des bibliothèques en automatisant le traitement par la création de produits multiples, à partir d'une seule intervention: l'entrée des notices en ordinateur.

Toutefois, il n'aurait existé sans la ténacité et l'enthousiasme de tous ceux qui ont participé à cette réalisation collective.

Ginette Darbon
 Directeur des Services techniques
 Service des bibliothèques

GD/ld
 25/03/81



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTE DES ARTS ET SCIENCES
Ecole de bibliothéconomie

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal annonce la nomination de Madame Suzanne Bertrand-Gastaldy à titre de directeur intérimaire de l'Ecole, du 27 janvier au 27 juillet 1981, suite à la maladie de Monsieur Daniel Reicher.

Madame Gastaldy est professeur adjoint à l'Ecole depuis 1978 où elle enseigne principalement l'analyse documentaire et la science de l'information. A ce titre, elle a été consultée par plusieurs organismes au sujet des systèmes d'analyse.

Détentriche d'une Licence ès Lettres, d'un D.E.S. et d'un C.A.P.E.S. en lettres classiques de l'Université de Lyon ainsi que d'une maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal, elle a acquis de l'expérience dans l'enseignement et la bibliothéconomie.

Active dans plusieurs associations, elle a entre autres été présidente de l'ACSI (Association Canadienne des Sciences de l'Information), section de Montréal et a assumé la présidence de comités pour la CBPO (Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec).

* * * *

Suite à l'implantation du nouveau programme de bibliothéconomie et afin de tenir compte de l'évolution de l'information documentaire en tant que discipline, l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal vient d'acquérir trois nouveaux terminaux et un micro-ordinateur.

Ainsi les étudiants ont dès maintenant à leur disposition sept terminaux (cinq terminaux - imprimante DECWRITER et deux terminaux à écran cathodique avec sortie VIDEO permettant le branchement de moniteur-TV pour les démonstrations à un grand groupe). C'est-à-dire que chaque étudiant peut utiliser un terminal:

- pour l'interrogation des bases et banques de données;
- pour les exercices d'informatique sur le centre de calcul de l'Université de Montréal, pendant vingt à trente minutes en moyenne par semaine.

Le micro-ordinateur Radio Shack TRS-80 est équipé d'une imprimante, de deux unités de mini disques et d'un interface téléphonique. Immédiatement il fonctionne en terminal écran-imprimante ou en ordinateur pour la programmation des projets des étudiants de la spécialisation informatique. Des applications pédagogiques sont à l'étude pour un démarrage à la prochaine rentrée universitaire:

- module d'apprentissage des commandes du système DIALOG;
- module de catalogage automatisé.

De plus, ce nouvel équipement permet à l'Université de Montréal d'accueillir dans ses locaux des séminaires de formation à la télé-référence (Lockheed, ICIST, Informattech France-Québec, etc.).

1981.02.19

/ft

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BOUCHERVILLE

De la création de la bibliothèque en 1962, au déménagement dans les nouveaux locaux, la bibliothèque a connu une progression régulière quant à ses utilisateurs et à son service de lecture:

PRETS -	1963:	13,536
	1970:	55,742
	1976:	83,046
	1980:	193,965
	1981:	280,000 (projection)

Le bâtiment

.Superficie du terrain	85,000 pieds carrés
.Superficie de la bibliothèque	18,000 pieds carrés
.Places assises	143
.Début des travaux	mai 1980
.Fin des travaux	novembre 1980
.Déménagement	décembre 1980
.Ouverture au public	12 janvier 1981
.Ouverture officielle	8 mars 1981

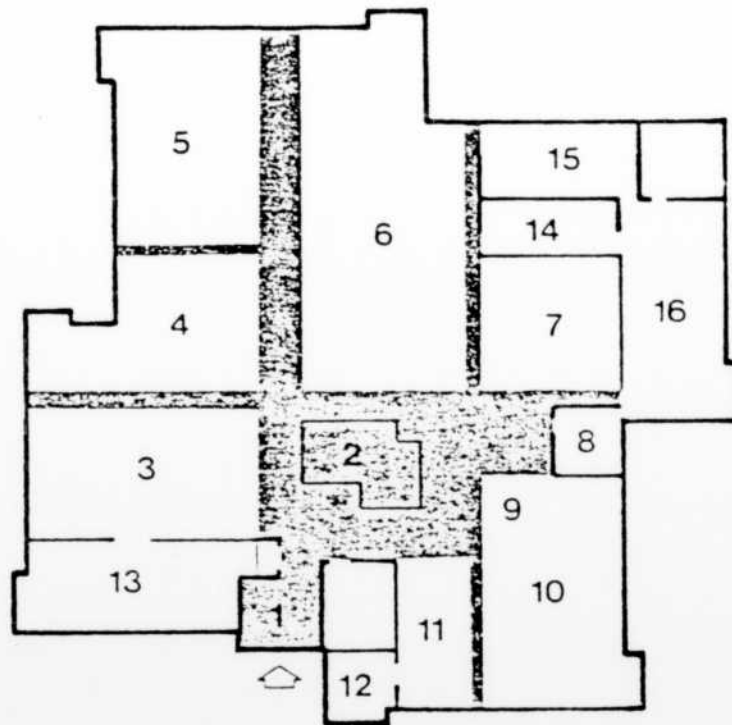
Une salle d'animation (80 places) et deux salles de travail (6 et 12 places assises)

Les coûts

Le coût total de la bibliothèque est de \$1,200,000.; grâce à une importante subvention de \$800,000, accordée par le ministère des Affaires culturelles (Plan Vaugeois), le montant réel à assumer par la ville de Boucherville s'élève donc à \$400,000; cette somme a été payée à même les fonds de réserve de la municipalité, n'entraînant aucune augmentation de taxes pour les années à venir.

Florian Dubois
FLORIAN DUBOIS
Bibliothécaire

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1.- Hall d'entrée | 9.- Nouveautés |
| 2.- Comptoir du prêt | 10.- Référence |
| 3.- Enfants | 11.- Revues |
| 4.- Adolescents | 12.- Consultation-recherche |
| 5.- Littéraire | 13.- Animation |
| 6.- Documentaire | 14.- Salle polyvalente |
| 7.- Patrimoine | 15.- Salle des employés |
| 8.- Bureau du directeur | 16.- Services techniques |



REPARTITION DES SURFACES



360, rue Le Moyne,
Montréal, Québec, H2Y 1Y3
Tel.: (514) 844-8023

Montréal, le 16 février 1981

Monsieur Pierre Lespérance
Agence de distribution populaire
955, rue Amherst
Montréal, Québec
H2L 3K4

Monsieur,

Il y a déjà plusieurs mois, votre maison avait convoqué des représentants de l'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation) et de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, afin de nous présenter un projet de service de vente de livres aux bibliothèques.

Monsieur Arthur Boudrias, alors directeur général de l'ASTED, Madame Colette Rivet, directeur général de la C.B.P.Q. et Madame Carmen Catelli, membre de l'ASTED et alors bibliothécaire responsable des acquisitions à la bibliothèque générale de la Ville de Montréal, participaient à cette réunion avec des représentants de votre maison.

Le projet présenté, loin de recevoir l'appui et l'approbation de nos organismes fut, vous vous en souviendrez, alors dénoncé énergiquement par nos représentants comme s'inscrivant à l'encontre même de l'esprit de la loi régissant le commerce du livre, soit le développement d'un réseau de librairies de qualité qui répondent au besoin de lecture du public québécois.

Nos représentants vous avaient alors très clairement exprimé leur désaccord vis-à-vis l'utilité de ce projet et leur refus de le cautionner.

Or nous apprenons avec étonnement par les bibliothécaires, membres de nos organismes, que ce projet a bel et bien vu le jour sous l'appellation "Libco" et que vos représentants sont en tournée auprès des bibliothèques pour leur offrir ce service.

Nous ne pouvons de nouveau que vous réitérer notre entier désaccord quant à l'utilité réelle de ce service, pour les mêmes raisons qui avaient déjà été invoquées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président de l'ASTED

Guy Cloutier

Le président de la C.B.P.Q.

Philippe Houyoux, bibl. prof.

CEREMONIE COMMEMORATIVE EN L'HONNEUR DE M. DANIEL REICHER,
DIRECTEUR DE L'ECOLE DE BIBLIOTHECONOMIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

A la suite du décès de M. Daniel Reicher survenu le 2 mars 1981, une cérémonie commémorative a été organisée par Mme Suzanne Bertrand-Gastaldy, directeur intérimaire de l'Ecole de bibliothéconomie, en collaboration avec M. Roland Rivest, doyen de la Faculté des arts et des sciences et Mme Arlette Joffe-Nicodème, directeur du Service des bibliothèques. Cette cérémonie a eu lieu le 22 avril 1981 à la salle M-415 du Pavillon principal.

C'est en grand nombre que se sont rendus professeurs et étudiants de l'Ecole de bibliothéconomie, cadres et employés du Service des bibliothèques. De plus, s'étaient rendus des représentants de la McGill University Library School, de la Bibliothèque nationale du Québec et de l'Université du Québec à Montréal. On a pu voir des représentants des associations professionnelles telles que la C.B.P.Q., l'ASTED et le Comité d'organisation de la 48^{ème} Conférence de l'IFLA.

Mme Suzanne Bertrand-Gastaldy a ouvert la cérémonie devant une salle recueillie et silencieuse et a présenté les personnes suivantes qui ont fait de brefs discours.

M. Jean-Louis d'Aragon, professeur à la Faculté de théologie a demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence après avoir rappelé quelques souvenirs de travaux en comité avec M. Reicher. Il a lu, pour terminer, quelques passages de la Bible.

M. Roland Rivest, doyen de la Faculté des arts et des sciences a relaté les principales étapes de la carrière de M. Reicher.

Mme Arlette Joffe-Nicodème, directeur du Service des bibliothèques a rappelé l'influence de M. Reicher sur l'implantation de nouvelles technologies et sur la structure du réseau des bibliothèques.

Mme Paule Rolland-Thomas a fait un exposé quant au rôle important joué par M. Reicher au sujet du nouveau programme de Maîtrise en bibliothéconomie.

M. Jean-Rémi Brault a évoqué la compétence professionnelle de M. Reicher. Il a fait mention de sa grande participation aux associations professionnelles: président de l'ASTED et trésorier du Comité d'organisation de la 48^{ème} Conférence de l'IFLA.

Mlle Diane Baillargeon, étudiante en Maîtrise II à l'Ecole de bibliothéconomie, a fait un portrait du professeur et du pédagogue.

M. Hamerman, étudiant au doctorat à la Faculté de théologie, a lu un passage de la Bible en hébreu et en français.

Mme Suzanne Bertrand-Gastaldy a clôturé le tout par quelques mots qui faisaient ressortir le ton et la simplicité de la cérémonie.

Monique Lecavalier
bibl. prof.

L'EDUCATION DES ADULTES

En janvier 1980, un comité ad hoc sur l'éducation des adultes était mis sur pied pour préparer une réaction officielle de la part de la Corporation à un rapport préparé sur la Commission des adultes du Conseil Supérieur de l'Éducation. Cette réaction fut fournie sous forme d'un mémoire relevant les aspects qui nous semblaient les plus pertinents aux objectifs poursuivis par la Corporation.

Parallèlement à cette consultation amorcée par un organisme de Conseil Supérieur de l'Éducation, le Gouvernement mettait sur pied une Commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes, dite Commission Jean du non de sa présidente, qui sollicitait à son tour des interventions de tous les organismes ou individus oeuvrant dans le champ de l'éducation des adultes. Le mandat du comité ad hoc sur l'éducation des adultes a donc été prolongé de façon à lui permettre de préparer pour cette dernière Commission un mémoire présentant le point de vue de la Corporation sur le sujet. Comme vous le constaterez à la lecture du texte qui suit, le comité a mis l'accent sur l'importance et le rôle des bibliothèques et des bibliothécaires comme lieu et agent d'apprentissage des clientèles adultes, et ce aussi bien dans les bibliothèques d'enseignement que dans les bibliothèques publiques. Lors d'une rencontre ultérieure au dépôt de notre mémoire avec les membres de cette Commission, non seulement les principes directeurs mis de l'avant dans le mémoire n'ont pas été contestés, mais encore plusieurs des questions provenant des commissaires sortaient sur des modalités d'application de ces principes.

Il faut donc espérer que cette nouvelle démarche de la Corporation en vue de favoriser le développement des bibliothèques portera éventuellement des fruits. D'ici là, il importe que tous et chacun soient éveillés à cette question.

Clément Tremblay, bibl. prof.,
Comité ad hoc sur l'éducation des adultes.